



Objectifs

- Zéro contentieux.
- Optimiser des choix industriels et commerciaux.
- Maîtriser les règles d'origine des marchandises transformées.
- Savoir déclarer la bonne origine sur les différents justificatifs exigés à l'export.
- Intégrer le paramètre "origine" en amont du choix des flux industriels et s'organiser en interne.



Personnes concernées

- Collaborateurs des pôles produits, achats internationaux, logistique et export.



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques.
- Exercices d'application issus de cas réels et de cas propres aux entreprises présentes.
- **Nous demandons aux participants de nous faire parvenir les codes douaniers des marchandises pour lesquelles ils souhaitent déterminer l'origine.**
- Remise d'une documentation complète à chaque participant.



Contenu

- En préambule, le trio de base : espèce tarifaire-origine-valeur
- Pourquoi déclarer l'origine de fabrication ? Impacts à l'import, impacts sur les clients export.

1. Déterminer l'origine à des fins douanières

- les règles d'origine non-préférentielle (droit commun),
- le marquage du "made in",
- le certificat d'origine universel.

2. Déterminer l'origine à des fins de préférences tarifaires

- les différents accords préférentiels de l'Union européenne et les règles d'origine associées,
- les justificatifs d'origine : déclaration du fournisseur - EUR1 - EUR - MED - FORM A - déclaration d'origine sur facture,
- la particularité des unions douanières (notamment Turquie et ATR),
- les autres accords préférentiels dans le monde.

3. A vous de jouer !

- Les outils : logigramme - mode opératoire - outils informatiques - le RCO - sources d'informations.
- Intégrer le paramètre "origine" en amont de la démarche internationale afin d'optimiser les flux industriels et commerciaux.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

Durée

• 1 jour
Lieu : Grex.

Prix net de taxes

• 345 € par personne*.

Dates

- Session 1 : 4 mai 2010.
- Session 2 : 14 décembre 2010.

Ce module peut être complété par une demi-journée ou une journée en intra-entreprise.

*Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.